



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2011

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2011 EN BREF

Au niveau de l'école obligatoire, la rentrée d'août 2011 s'est caractérisée par l'introduction dans notre canton des innovations liées au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande : école obligatoire dès l'âge de quatre ans, accompagnée de la mise en place des horaires-blocs avec souplesse et introduction du plan d'études romand en 1^{ère}, 2^e, 5^e et 9^e années.

Cette rentrée scolaire a aussi vu l'ouverture d'une classe spéciale au sein de l'hôpital de Préfargier, rendue possible grâce à la collaboration du département avec le centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents. Deux projets pilotes ont été également lancés : enseignement précoce de l'allemand par immersion dans 8 classes en 1^{ère} et 2^{ème} années HarmoS et introduction de l'anglais dans 8 classes de 7^{ème} HarmoS.

Adoptées en janvier 2011 par le Grand Conseil, les nouvelles structures de pilotage de l'école neuchâteloise (régionalisation) doivent permettre aux communes de mettre sur pied les cercles scolaires pour la rentrée d'août 2012.

Courant septembre 2011, en partenariat avec le département, les trois écoles spécialisées du canton ont communiqué leur intention de fusionner en une nouvelle fondation de droit privé. La naissance de celle-ci devrait intervenir courant 2012, voire au plus tard pour la rentrée scolaire 2013.

Le paysage de la formation postobligatoire a poursuivi sa mue durant l'année 2011. Au niveau de la structure, le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) s'est transformé en un office cantonal (OCOSP) et a rejoint en date du 1^{er} août 2011 le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Le secteur de l'insertion en formation professionnelle des personnes de moins de trente ans a quant à lui été pérennisé grâce à la création d'un office de l'insertion des jeunes (OFIJ).

Au niveau des objectifs stratégiques, l'année scolaire 2011-2012 est fortement marquée par la mise en œuvre du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle. Réalisé en étroite collaboration avec les milieux concernés, ce rapport a été examiné en janvier 2012 par le Grand Conseil. La volonté commune de tous les partenaires d'augmenter la part des formations professionnelles en entreprise (formation duale) a porté ses fruits puisque une progression significative au niveau de l'offre des places d'apprentissage est constatée. En 2 ans plus de 150 nouvelles places d'apprentissage ont été créées. Par ailleurs, en collaboration avec le DSAS, le DECS a pris des mesures pour augmenter le nombre d'apprentis dans les domaines "santé-social".

Malgré le contexte mouvant caractérisé par la mise en place progressive du paysage suisse et européen des hautes écoles, l'Université de Neuchâtel et la Haute école Arc, dotée d'un nouveau bâtiment flambant neuf, continuent de voir le nombre de leurs étudiants augmenter et de ce fait pour la HE-Arc, de ne plus avoir de filière sous-critique.

Quant à la HEP-BEJUNE, le comité stratégique a fait part de ses décisions dans le cadre du dossier de réorganisation et c'est ainsi que la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire sera regroupée et renforcée sur le site de La Chaux-de-Fonds.

La planification et la réalisation de Microcity se déroulent à la grande satisfaction du maître de l'ouvrage et du comité de pilotage et malgré les 4 mois de retard pris en 2011 dus aux oppositions de riverains, les délais sont maintenus pour une remise des locaux planifiée à l'été 2013.

Le Conseil d'Etat a validé à l'automne 2011 la sortie d'une partie du Fonds des sports du budget et des comptes de l'Etat avec effet au 1^{er} janvier 2012. Ce Fonds a permis de distribuer en 2011 un montant de près de 2 millions de francs.

Au niveau culturel, l'année 2011 a été notamment marquée par la célébration des 10 ans du Laténum et par l'attribution du label UNESCO pour les sites palafittiques.

Secrétariat général

Suite à une année 2010 empreinte de plusieurs changements au niveau du personnel, l'année 2011 a été caractérisée par la recherche d'une organisation efficiente et d'une stabilité retrouvée. Le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département : préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS et aux nombreux travaux de redressement des finances et de réforme de l'Etat, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.

Il a plus particulièrement participé aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature et à ceux figurant dans le rapport d'information concernant le redressement des finances "Mesures pérennes". Il a conduit notamment les travaux du nouveau bâtiment pour la microtechnique (Microcity), contribué à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action destiné à promouvoir la formation professionnelle et pris part aux travaux liés à la mise en œuvre du concordat HarmoS et de la nouvelle structure de l'école neuchâteloise.

Les comptes 2011 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de 249'880.55 francs. Les indemnités de remplacement se sont élevées à 6'126'288.90 francs (hausse minimale par rapport à 2010).

Microcity

La planification et la réalisation du projet se déroulent à la grande satisfaction du Maître de l'Ouvrage et du Comité de pilotage. La coordination avec les utilisateurs (EPFL et NEODE), le futur exploitant (EPFL) et l'entreprise ERNE se fait de manière très constructive et performante.

Différents groupes de travail ad hoc à la commission de construction ont été créés avec le soutien de prestataires externes et des services centraux de l'Etat pour régler des problématiques économiques, juridiques ou techniques qui sortent du cadre du mandat du chef de projet (conventions d'exploitation, convention foncière, assujettissement TVA, aspects contractuels, ...)

Les oppositions ont été levées le 4 avril 2011 grâce notamment au processus d'information aux voisins directs du site qui avait été mis sur pied dès le début du projet. Les travaux ont ainsi pu débuter à fin avril 2011, la première pierre célébrée le 11 octobre 2011 et la remise du bâtiment est maintenue à l'été 2013. Malgré ces 4 mois de retard pris en 2011 à cause des oppositions au projet, les coûts 2011 sont de seulement 1.28 mio inférieurs au budget et les délais sont maintenus.

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPES a été sollicité a connu à nouveau une augmentation au cours de l'année écoulée. Ce constat concerne tant les élèves et les classes en difficulté, la gestion de situations critiques (décès, maladies graves, accidents), le climat scolaire, la gestion des communications dans les collèges, que la qualité de vie au travail des professionnels des écoles (stress, épuisement). Le CAPPES a par ailleurs accompagné plusieurs mises en œuvre de changements, particulièrement au sein de l'enseignement obligatoire et en lien avec HarmoS.

En 2011, les observations mettent souvent en évidence que des élèves en souffrance perturbent la dynamique d'une classe ou d'un collège, des tensions au sein du système scolaire, des changements mal préparés, etc. affectent la sécurité et la sérénité requises pour que les professionnels de l'école puissent mener à bien leur mission. Le travail de prévention et d'accompagnement est de plus en plus nécessaire à tous les niveaux.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2011-2012, 12'467 élèves sont accueillis dans 684 classes des années 1 à 7 de la scolarité obligatoire*; (* Effectifs au 15 octobre 2011)

Quant aux écoles des années 8 à 11, on compte 7927 élèves, répartis dans 429 classes*.

* Effectifs au 15 octobre 2011.

Le marché de l'emploi du secteur des deux premières années de la scolarité obligatoire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses de 1^{ère} et 2^e années prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Pour les années 1 à 7 de la scolarité obligatoire, sur les 43 enseignant(e)s neuchâtelois(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2011, 28 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Le service de l'enseignement obligatoire comptait, au 31 décembre 2011, 24,18 équivalents plein temps (EPT).

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Entité du service de l'enseignement obligatoire, le bureau de l'informatique scolaire s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) dans les écoles obligatoires du canton de Neuchâtel.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2011, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits pour faciliter l'intégration des MITIC au service de l'acquisition de connaissances.

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2011. Les buts à atteindre sont la simplification et l'automatisation des tâches régulières de gestion administrative des écoles et de répondre aux besoins en constante évolution.

En plus des épreuves cantonales d'orientation, le BIS a assuré en 2011 l'organisation des épreuves cantonales de 10^e année. Cette organisation comprend la création des différents supports, la logistique, la correction automatisée et la communication des résultats.

Le renouvellement du parc informatique composé d'environ 3200 ordinateurs s'est poursuivi en 2011.

Au 31 décembre 2011, le bureau comptait 5,8 postes EPT.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

L'OES assume l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

Les trois écoles spécialisées du canton (Fondation Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés - CERAS - et Centre pédagogique de Malvilliers) sont placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

L'office est organisé de manière à répondre aux exigences en la matière: conduite de l'office, secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat, soutien pédagogique spécialisé. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du plan stratégique en matière de pédagogie spécialisée.

Il est à relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200. Ce nombre correspond à 8,2% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

Centre cantonal de psychomotricité

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. Il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle. La région du littoral ouest n'est pas encore desservie.

Le nombre de postes correspond à 8,3 EPT dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire (différentes antennes régionales) et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées. Le solde, soit 0,5 EPT, est dédié à l'administration du centre.

Les différentes antennes suivent en moyenne 150 enfants et jeunes par année civile. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles assurent le traitement de 100 à 150 enfants. Les thérapeutes du centre participent régulièrement aux différents réseaux professionnels qui les concernent. Ponctuellement, elles sont également appelées à donner des formations spécifiques ou autres conseils spécialisés.

Service des formations postobligatoires et de l'orientation

Le paysage de la formation postobligatoire a poursuivi sa mue durant l'année 2011. Au niveau de la structure, le Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) s'est transformé en un Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et a rejoint en date du 1^{er} août 2011 le Service des formations postobligatoires qui est devenu depuis Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). L'OCOSP est désormais organisé en 3 secteurs distincts que sont le secteur "Orientation scolaire - Orientation professionnelle", le secteur "Hors scolarité – adultes" et le secteur "Documentation et information".

La présence des compétences de l'orientation scolaire et professionnelle au sein du SFPO est tout à fait cohérente avec l'idée de développer des synergies au sein de l'administration et de renforcer, voire d'améliorer la cohérence du système.

L'année scolaire 2011-2012 est à nouveau fortement marquée par la poursuite de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques:

- attirer un plus grand nombre d'élèves libérables en formation professionnelle;
- augmenter la part des formations professionnelles en entreprise (formation duale) par rapport aux formations en écoles à plein temps.

Pour se donner un maximum de chances d'atteindre ces objectifs, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a élaboré un projet de concrétisation du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle en étroite collaboration avec les milieux concernés. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Grand Conseil en janvier 2012.

Le déploiement du plan d'actions entraîne des résultats encourageants au niveau de l'offre des places d'apprentissage qui marquent une nouvelle fois une progression significative. Rappelons que sur la durée de deux législatures, il y aura lieu d'une part d'ouvrir 400 places d'apprentissage supplémentaires et d'autre part d'imaginer d'autres types de gestion des ateliers pratiques des écoles à plein temps, en particulier dans le domaine technique, impliquant davantage les associations professionnelles et les milieux économiques.

Par ailleurs, on citera quelques principaux dossiers menés en 2011 par le SFPO, à savoir:

- L'adaptation et l'application des nouvelles conditions d'accès dans les filières à plein temps;
- L'introduction du CFC et maturité professionnelle technique intégrée en quatre ans;
- L'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance de formation des employés de commerce impliquant la suppression du diplôme de commerce au profit d'un CFC en école;
- Le développement de nouveaux réseaux d'entreprises dans la mécanique et le commerce;
- L'octroi au Canton de Neuchâtel de l'accréditation de la validation des acquis (VAE) par l'OFFT. Les OROSP sont devenus le portail d'entrée pour toute personne "adulte" intéressée à obtenir une certification professionnelle (pour l'instant un CFC) par la voie modulaire, l'article 32 (OFPr) ou la VAE;
- La mise en place du nouveau processus de gestion et du financement des formations modulaires menant au CFC;
- L'offre de la maturité spécialisée, options travail social et santé.

Enfin, le secteur de l'insertion en formation professionnelle des personnes de moins de trente ans est pérennisé grâce à la création d'un Office de l'insertion des jeunes (OFIJ).

Université (Unine)

Le 1^{er} août 2011 l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier et composée de Claire Jaquier et Nathalie Tissot, vice-rectrices ainsi que de Philippe Terrier, vice-recteur a démarré sa 3^e année d'activité. Cette période s'est inscrite dans un contexte mouvant caractérisé notamment par:

- la mise en place progressive du paysage suisse et européen des hautes écoles;
- le suivi de la qualité de l'enseignement et de la mobilité;
- l'augmentation du nombre d'étudiants.

Le nombre total des étudiants au semestre d'automne 2011 se monte à 4378 (4217 en 2010), dont 48.6% en provenance d'autres cantons et 24.3% de l'étranger.

Au plan structurel, l'UniNE peut se targuer d'avoir mené les projets structurants du transfert de l'IMT au sein de l'EPFL, tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois et la migration de certaines filières de physique et de géologie vers les Universités de Berne et de Lausanne. En contrepartie, la situation économique du Canton a eu pour effet d'accélérer le processus de modernisation de sa gestion.

Haute école Arc (HE-Arc)

En 2011, la Haute Ecole Arc (HE-Arc) a poursuivi sa croissance au niveau de la formation et de la recherche et a stabilisé son assise géographique avec la fin des travaux des bâtiments de Campus Arc 2 et de l'agrandissement du Parc technologique de Saint-Imier.

Le vendredi 16 septembre 2011, les autorités des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ont officiellement inauguré, en présence de nombreux invités de marque, dont notamment les représentants de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) et de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) les locaux flambant neufs du Campus Arc 2.

En résonance à cette très belle inauguration officielle, la Haute Ecole Arc a vécu une nouvelle meilleure rentrée académique de son histoire avec près de 2000 étudiants dont 1265 en formation Bachelor pour environ 600 en formations postgrades ou continues.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

Sur la base d'une étude diligentée par le Comité stratégique, ce dernier a arrêté une nouvelle organisation de la HEP-BEJUNE impliquant une relocalisation de certaines activités sur les sites. La nouvelle organisation peut être résumée ainsi:

- La formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire sera regroupée et renforcée sur les sites de Delémont et de La Chaux-de-Fonds. Par ailleurs, le site de La Chaux-de-Fonds accueillera la direction du domaine;
- Le site de Bienne accueillera les programmes de formation des enseignants du secondaire I et II, de l'enseignement spécialisé, des formations complémentaires. La recherche ainsi que la direction des médiathèques, le service administratif et financier et une partie des activités du rectorat seront également localisés à Bienne. Les sièges du rectorat et de la haute école demeureront dans le canton du Jura.

Cette réorganisation permet à la HEP-BEJUNE l'implémentation des nouveaux programmes de formation et maintient un site dans chacun des trois cantons concordataires, tout en dégageant une économie annuelle estimée à 1.4 million de francs.

La HEP compte durant l'année académique 2011-2012, 654 étudiants, dont 549 en formation initiale (287 pour le préscolaire-primaire et 188 pour le secondaire 1 et 2).

Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel

Le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève a su durant l'année 2011 démontrer et renforcer son rôle d'acteur culturel régional au travers de sa mission première dédiée à la formation musicale supérieure.

La présence de 100 étudiants inscrits à la rentrée 2011, prouve ainsi la réputation acquise depuis sa création en 2008.

Au sens de la vision stratégique établie lors de la signature de la convention en 2008, le site a poursuivi la concentration des effectifs dans les classes instrumentales de cordes, piano et chant.

Sur le plan de la collaboration avec le Conservatoire de musique neuchâtelois, une démarche académique conjointe a été développée en particulier au niveau de la formation préprofessionnelle, afin de favoriser autant que faire se peut l'entrée à la Haute école des élèves indigènes.

Sport

L'année 2011 peut à nouveau être qualifiée de soutenue en matière d'activités, réparties entre les grands pôles que sont la gestion du service, les camps de ski, Jeunesse+Sport (J+S) et le Fonds des sports. Les objectifs poursuivis dans le cadre du programme de législature ont été tenus, grâce notamment à l'amélioration de l'efficacité des procédures et des processus, à la rationalisation de certaines tâches et à une meilleure utilisation des ressources informatiques. Toutefois les conditions de travail ont été très difficiles pour l'ensemble du personnel, l'adjoint à la cheffe de service n'étant présent qu'à 20% pour le sport, 30% de son temps de travail ayant été attribué provisoirement au service des affaires culturelles. L'engagement de deux stagiaires a permis de pallier à certains manquements.

La défense de l'éducation physique occupe toujours une place importante. La révision de la loi fédérale sur l'éducation physique et les sports, ainsi que la révision des ordonnances ont été les principales préoccupations. Au niveau du sport scolaire facultatif, seules deux écoles ont sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe également par le soutien logistique, matériel et financiers des manifestations sportives scolaires. En collaboration avec les communes des différents districts de notre canton, le concept Midi Tonus, a permis à plus de 600 participants de découvrir de nouveaux sports et de s'inscrire ensuite dans une structure existante.

La remise du prix du mérite sportif 2010 s'est déroulée le 10 janvier 2011. La maison Tissot, sponsor des quatre catégories individuelles, a de nouveau offert une montre de choix aux lauréats.

En tant que partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service des sports a mis sur pied, une nouvelle fois, la formation en management de club. Cette dernière a connu un grand succès.

Au niveau des camps de ski, une restructuration interne a permis d'engager un nouvel administrateur à 100% dès le 1er octobre (50% précédemment). Les résultats de la saison 2010-2011 ont démontré que la décision de reprendre la gestion complète de ce domaine était judicieuse, puisque un bénéfice a été à nouveau réalisé. 39'269 nuitées ont été enregistrées, réparties à raison de 51% pour les écoles neuchâteloises, 21% pour les écoles extérieures au canton, 23% pour les autres groupes, tels les ski-clubs et 5% pour Jeunesse+Sport (J+S).

Dans le secteur J+S, les différentes annonces ont permis d'allouer des subsides aux écoles, clubs et associations du canton pour un montant d'environ 1.120.000 francs, représentant 1669 cours répartis en 3349 offres. Le programme J+S Kids, très bien implanté dans le canton de Neuchâtel, a permis de former et reconnaître à ce jour 464 moniteurs et 30 experts. Par ailleurs, le nouveau système du "sport des adultes Suisse", qui reprend les structures éprouvées de Jeunesse+Sport et du sport des aînés, a fait l'objet d'une réflexion entre les services des sports, de la santé publique et Pro Senectute au sein de l'espace BEJUNE. Aucun cours n'a toutefois été mis sur pied mais notre canton compte 83 moniteurs formés.

Le Fonds des sports a permis de distribuer un montant global de 1.984.853 francs aux clubs et associations sportives, communes et athlètes. Une meilleure communication, ainsi que l'élaboration de documents mis à disposition sur le site du service, facilitent la tâche des demandeurs, ainsi que l'étude des dossiers. A la demande du Conseil d'Etat, une nouvelle réflexion a été menée au sujet

d'une éventuelle sortie du Fonds du budget et des comptes de l'Etat. Après deux ans de travaux, le Conseil d'Etat a validé ladite sortie au 1er janvier 2012.

Culture

En plus de ses activités habituelles, le service a œuvré sur plusieurs projets importants en cours d'année.

Au niveau national, il a activement participé au projet de la Confédération, consistant à la mise en œuvre de la convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI), en participant à la réflexion au sein du groupe de travail national. Il a piloté le groupe de travail cantonal chargé de recenser et documenter les "objets" de patrimoine culturel immatériel du canton afin de les faire figurer sur la liste nationale. Dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur la culture, il a participé aux travaux destinés à la rédaction des ordonnances accompagnant le message de la Confédération sur l'encouragement de la culture 2012-2015. Il s'est également investi dans les travaux menés par l'Office fédéral de la statistique en vue d'établir une statistique des dépenses culturelles en Suisse.

Au niveau intercantonal, il a notamment participé à la finalisation des travaux visant à la création d'une fondation romande du cinéma et œuvré à une harmonisation des pratiques en matière de soutien artistique et culturel.

En ce qui concerne les dossiers cantonaux, il a finalisé les travaux en vue de la création d'un centre dramatique cantonal à La Chaux-de-Fonds et poursuivi la réflexion sur l'avenir des bibliothèques. En collaboration avec les services d'enseignement, il a élaboré un concept de médiation pour le jeune public et confectionné un agenda culturel cantonal à l'intention du jeune public distribué à tous les jeunes de 4 à 12 ans ainsi qu'au public en général par le biais d'un encart dans la presse régionale. Il a organisé et mis en œuvre la première étape du concours d'intervention artistique dans le cadre de la rénovation de l'établissement d'exécution de peine EEP Bellevue à Gorgier. Il a conduit une réflexion relative à l'avenir des offices patrimoniaux OMAN-OPMS et participé à l'élaboration des manifestations organisées à l'occasion de l'attribution du label UNESCO pour les sites palafittiques et de la célébration des 10 ans du Laténium. Il a démarré la procédure en vue du remplacement du directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois et piloté un groupe de travail dont la réflexion consiste à proposer un concept en vue de la création d'un prix de la culture du canton de Neuchâtel.

Conservatoire de musique neuchâtelois

L'année 2011 s'est révélée riche en événements divers.

Administrativement, une importante réforme des écolages, en partie liée au dossier ouvert des classes libres, a été réalisée à la rentrée 2011.

Pédagogiquement, la mise en place d'une procédure d'évaluation formative s'est effectuée sous la supervision de J. Schumacher, professeur-chercheur HEP. Elle a été testée cette année et fera l'objet d'un bilan à l'été 2012.

La création d'un cursus préprofessionnel "jazz" a suivi la réforme du cursus "classique" inauguré en 2009 et une formation de direction d'ensembles à vent a été initiée en collaboration avec l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN).

Trois rendez-vous importants, permettant à la fois un regroupement des forces, une lisibilité accrue et une meilleure valorisation du travail des enseignants et de leurs élèves, rythment désormais l'année "artistique": les "Concerts – promotion", les "Journées musicales" et la cérémonie de clôture. De nombreuses collaborations s'y ajoutent avec, en particulier, l'Ensemble vocal de Neuchâtel, Jeune Opéra Compagnie et les Jardins Musicaux de Cernier.

Enfin, une procédure de mise au concours a été mise en place suite à l'annonce du départ en retraite anticipée du directeur du CMNE pour la fin de l'année scolaire 2011-2012.

Office et musée d'archéologie

Dix ans, ça se fête! Le Laténium a célébré son 10^e anniversaire en grande pompe, durant le week-end du 10/11 septembre: cérémonie officielle, jumelage celtique international, grande fête popu-

laire de l'archéologie dans le parc du musée, inauguration de trois nouvelles maisons lacustres et d'une œuvre d'art contemporain. Attendu depuis 10 ans, le catalogue de l'exposition permanente est sorti de presse à la veille de Noël.

Le 10^e anniversaire du Laténium a marqué un point fort pour l'équipe de médiation culturelle. Cette manifestation d'une ampleur inédite a permis de proposer simultanément six ateliers pédagogiques différents, plus d'une dizaine de postes de démonstration et d'expérimentation archéologiques, de nombreuses stations de présentation de recherches scientifiques, de multiples visites commentées thématiques, ainsi que des stands gastronomiques et des animations musicales.

L'âge du Faux: avec cette exposition illustrant l'ambiguïté de la notion d'authenticité, le Laténium s'affirme comme un lieu de créations muséologiques originales. Rassemblant des pièces très diverses, prestigieuses ou méconnues, empruntées à de nombreux musées et particuliers, en Suisse et à l'étranger, cette exposition invitait à distinguer le vrai du faux, en racontant les petites anecdotes et les grandes « affaires » qui jalonnent la longue aventure de l'archéologie. Pour reconstituer ce parcours mouvementé, l'exposition adoptait une scénographie épurée, jouant sur l'ellipse et l'illusion, les jeux de lumières et de couleurs, dans une salle d'un seul tenant divisée en sept secteurs thématiques. Amplement relayée dans les médias, l'exposition sera remontée l'année prochaine à Lyon. L'exposition était accompagnée d'activités didactiques et pédagogiques composant un programme très complet, enrichi par trois conférences organisées sous l'égide d'Archéone, ainsi que par un cycle de films présenté dans les salles de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, en partenariat avec Passion Cinéma.

Les stations lacustres et l'UNESCO: le 27 juin 2011, un ensemble de 111 sites, dont 56 en Suisse et 5 dans le canton de Neuchâtel, ont été classés au patrimoine mondial de l'humanité. Le Laténium et le lac de Neuchâtel ont été choisis comme lieu symbolique pour la remise des certificats aux six pays associés dans ce dossier, la Suisse étant représentée par M. le Conseiller fédéral Didier Burkhalter.

Trois monographies de la série *"Archéologie neuchâteloise"* ont ponctué l'année avec, en particulier, celle consacrée au célèbre site de Bevaix / Treytel – A Sugiez et à son menhir anthropomorphe.

Le financement d'une seconde étape relative à l'étude du site de La Tène a été octroyé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. La première s'est achevée, en fin d'année, avec l'édition d'une base de données interactive présentant l'ensemble des documents établis dans le cadre des recherches effectuées.

Office de la protection des monuments et des sites

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été: les sculptures romanes du canton; la collégiale et son cloître, les immeubles de la rue Charles-Knapp 31-33, la cage d'escalier du bâtiment au Faubourg de l'Hôpital 14 et la propriété DuPeyrou à Neuchâtel; les décors peints de Charles L'Eplattenier au château de Colombier; le musée Rousseau, le musée régional du Val-de-Travers et la grange de la Maison des Mascarons à la Grand-Rue à Môtiers; la statue de saint Roch à l'église du Landeron; la maison du Tilleul à la route de Lignièrès 2-4 à Saint-Blaise; le puits de Pe-seux; les temples de Bôle et de Môtiers; les loges maçonniques de Fleurier, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle; la propriété à la rue de la Solitude 25 à Bôle, les usines Dubied à Couvet, les châteaux de Rochefort, de Valangin, de Boudry et de Gorgier; le patrimoine architectural et les carrières d'Hauterive. L'inventaire des collections archéologiques de l'office a en outre été poursuivi en vue de la présentation de plusieurs pièces dans le dépôt visitable du Laténium.

L'office a en outre participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail dédiés à la conservation des biens culturels neuchâtelois, au patrimoine horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle, à la révision du plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, au patrimoine culturel immatériel, à la rédaction d'un règlement-type communal d'aménagement, aux manifestations Le Corbusier prévues en 2012 à La Chaux-de-Fonds, à l'exposition Neuchâtel néo-classique au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013 et à différentes publications et expositions sur le patrimoine et l'histoire de la région.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année avec l'appui financier, technique ou scientifique de l'office; nombre d'autres se sont poursuivies ou sont en préparation.

Dans le cadre des festivités du Millénaire, des visites insolites de la Collégiale et de son chantier ont été organisées de mai à septembre en collaboration avec le service d'urbanisme de la Ville de Neuchâtel et la commission technique de la Collégiale; quelque 2500 personnes les ont suivies. Trois visites ont aussi été organisées en duo avec l'archiviste communal, permettant à la population et aux représentants des villes jumelées de découvrir l'hôtel de ville de Neuchâtel. Trois expositions ont été mises sur pied avec la participation de l'office: la première intitulée "La Regalissima Sedes de Neuchâtel ou la naissance d'un monument" à la Bibliothèque publique de Neuchâtel du 22.9.2011 au 31.03.2012, la deuxième "Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, dès le 3 avril 2011 et la troisième "Cloître de la Collégiale de Neuchâtel", exposition accompagnant le chantier de restauration.

La 18^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 2250 visiteurs les 10 et 11 septembre 2011 sur le thème "Un monde sous nos pieds".

Office des archives de l'Etat

La loi sur l'archivage (LArch) a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil le 22 février 2011. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012 en remplacement de la loi sur les archives de l'Etat du 9 octobre 1989. Le Grand Conseil a également voté un crédit d'investissement de 1,45 mio de francs pour l'acquisition et la création des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi. Celle-ci permettra entre autres d'adapter les procédures d'archivage aux exigences de transparence des activités de l'Etat et de protection des données et de garantir un archivage pérenne des documents électroniques.

L'office a participé au projet d'implémentation du logiciel FloraNE auprès de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le projet a abouti en décembre 2011.

L'office des archives de l'Etat, le service informatique de l'entité neuchâteloise et le centre électronique de gestion ont défini conjointement des exigences fonctionnelles afin de garantir la prise en compte des principes d'archivage pérenne de données numériques dans les systèmes informatiques de records management (RMS).

L'office a procédé en 2011 à onze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales et une visite auprès d'une commune. Vingt versements d'archives administratives et treize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année soit un accroissement de 162,8 mètres linéaires.

Le programme de conservation préventive (microfilmage des fonds historiques et restauration des documents endommagés) s'est poursuivi au même rythme que l'année précédente.

L'office a participé activement aux commémorations du Millénaire de Neuchâtel au travers de l'exposition *Tell l'assassin...*, qui s'est tenue au Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel, et en co-organisant le colloque *Neuchâtel et le royaume de Bourgogne*.

L'office a aussi participé aux Journées européennes du patrimoine en ouvrant ses locaux historiques au public.

L'association des archivistes suisses (env. 200 participants) a tenu ses assises annuelles les 15 et 16 septembre à Neuchâtel.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

Suite à une année 2010 empreinte de plusieurs changements au niveau du personnel, l'année 2011 a été caractérisée par la recherche d'une organisation efficiente et d'une stabilité retrouvée.

Le poste du conseiller stratégique du chef du département (50%) a été réorienté pour une bonne partie vers des tâches et des missions en lien avec les hautes écoles et la recherche.

dès le 20 octobre 2011	Atelier "La voix comment ça marche?" animé par Nicole Jaquet Henry
dès le 22 octobre 2011	Atelier "Jouer sur claviers sans prise de tête!" animé par Anne Méry-Pedroli
dès le 22 octobre 2011	Atelier "La flûte insolite" animé par Anne-Laure Pantillon
dès le 25 octobre 2011	Atelier "Jouer de l'orgue? Yes... You can!" animé par Anne-Caroline Prénat
dès le 29 octobre 2011	Atelier "Comprendre et apprivoiser sa voix" animé par Monique Varetz

8.9. Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois,

Site de La Chaux-de-Fonds

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Revue	Total
TOTAL	227	30	1	7	265

Statistiques de fréquentation

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
TOTAL	81	21	45	147

Site de Neuchâtel

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Revue	Total
TOTAL	903	289	115	8	1315

Statistiques de fréquentation

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
TOTAL	226	401	32	659

9. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

9.1. Généralités

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels n'a siégé qu'une fois en 2011.

Personnel

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

9.2. Connaissance

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été: les sculptures romanes du canton; la collégiale et son cloître, les immeubles de la rue Charles-Knapp 31-33, la cage d'escalier du bâtiment au faubourg de l'Hôpital 14 et la propriété DuPeyrou à Neuchâtel; les décors peints de Charles L'Eplattenier au château de Colombier; le musée Rousseau, le musée régional du Val-de-Travers et la grange de la Maison des Mascarons à la Grand-Rue à Môtiers; la statue de saint Roch à l'église du Landeron (mesures conservatoires en vue de son exposition au musée d'art et d'histoire de Fribourg); la maison du Tilleul à la route de Lignières 2-4 à Saint-Blaise; le puits de Peseux; les temples de Bôle et de Môtiers; les loges maçonniques de Fleurier, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle; la propriété à la rue de la Solitude 25 à Bôle, les usines Dubied à Couvet, les châteaux de Rochefort, de Valangin, de Boudry et de Gorgier; le patrimoine architectural et les carrières d'Hauterive. L'inventaire des collections archéologiques de l'office a en outre été poursuivi en vue de la présentation de plusieurs pièces dans le dépôt visitable du Laténium.

Les collaborateurs de l'office ont en outre rédigé plusieurs fiches du plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire. Ils ont aussi été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves et d'étudiants préparant des mémoires, de journalistes, de spécialistes ou d'amateurs.

9.3. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

Bôle: tourelle de la rue de la Solitude 25, **La Chaux-de-Fonds:** Les Bulles 24 (extension de classement).

Le Conseil d'Etat n'a pas adopté en 2011 d'arrêté de mise à l'inventaire en application des directives de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir pouvant être reconnues dignes de protection.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

L'évolution du nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2008	2009	2010	2011
260	316	333	297

9.4. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations ont été terminées cette année; elles ont concerné en particulier: la tourelle à la rue de la Solitude 25 et le temple à Bôle; le temple à Chézard-Saint-Martin; Rebatte 16 à Hauterive; la chapelle de Bémont à La Brévine; Doubs 137 à La Chaux-de-Fonds; l'église de La Sagne; La Russie 6 au Landeron; l'abbaye de Fontaine-André, la Grande Rochette et place des Halles 13 à Neuchâtel; Grand'Rue 23 à Saint-Blaise; La Borcarderie à Valangin; les puits d'Auvernier et de Peseux et les fontaines de Saint-Blaise.

Les restaurations de la Collégiale, du bateau à vapeur "Neuchâtel", des bâtiments à la rue de la Collégiale 2, 4, 6, 8 et rue du Château 18 et 20 à Neuchâtel, du Musée d'histoire à La Chaux-de-Fonds, de l'ancienne poste du Locle, de l'Hôtel de la Truite à Boudry, de l'ancienne église Saint-Martin à Cressier, de l'immeuble Ville 20-22 au Landeron constituent les principaux chantiers qui se poursuivront en 2012.

Parmi les projets de restauration annoncés pour ces prochaines années, signalons la Villa de Pury (musée d'ethnographie), le palais DuPeyrou et la deuxième étape de la Collégiale à Neuchâtel, la Villa Turque et la salle de musique à La Chaux-de-Fonds et le prieuré de Môtiers.

Subventions cantonales et fédérales

En 2011, 17 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 312.146 francs, et 18 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 866.246 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2011 se sont élevées à 599.587 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 1.138.825 francs.

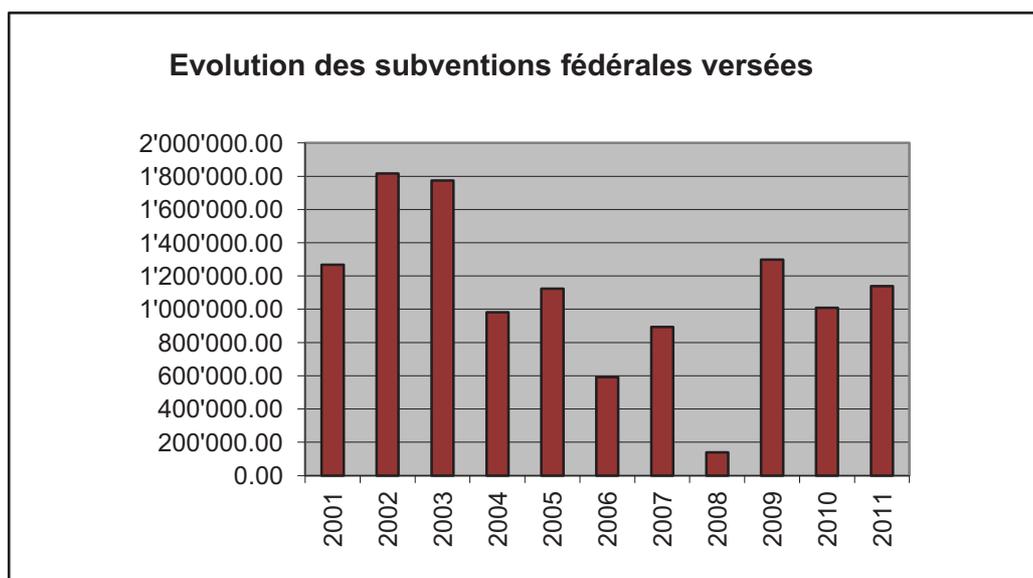
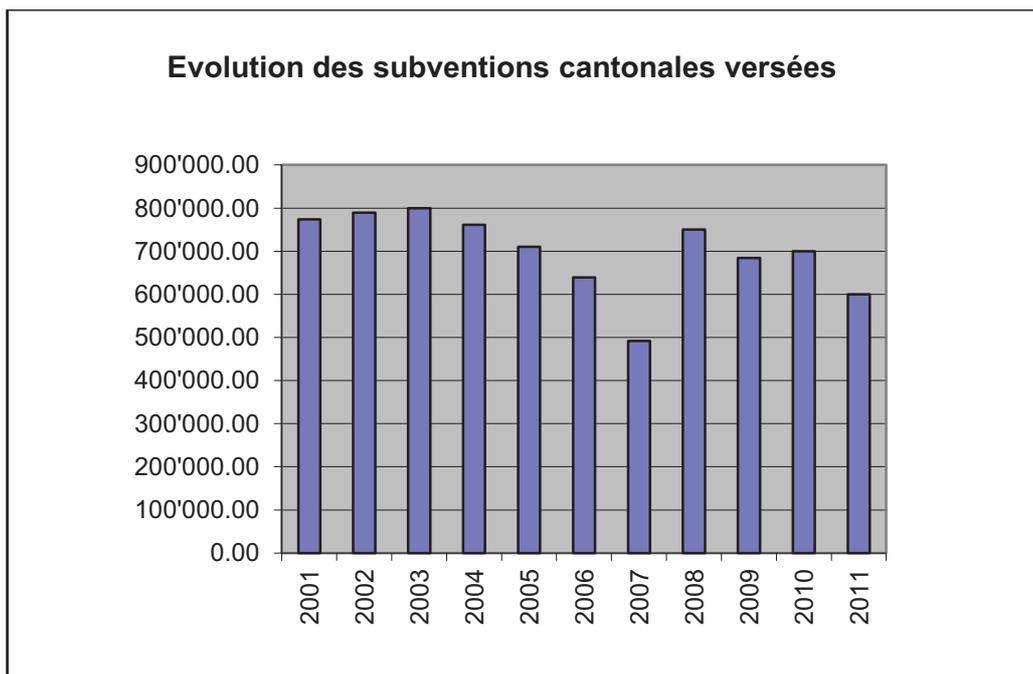
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales sur le budget ordinaire à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2011 à 1.040.637 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2011 est la suivante:

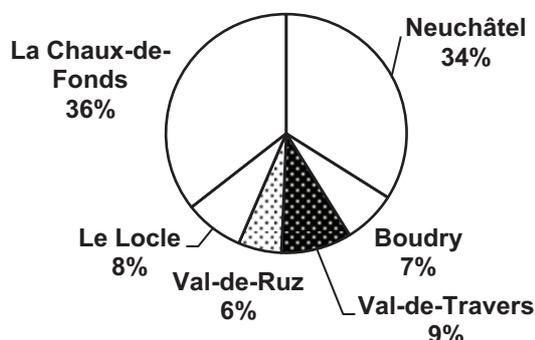
La Chaux-de-Fonds: Musée d'histoire, Doubs 137, Jacob-Brandt 61, Charrière 22; **Le Locle:** Marie-Anne-Calame 5; **Auvernier:** puits du Bugnon et de la place des Epancheurs, Grand-Rue 3; **Neuchâtel:** château, bateau à vapeur le "Neuchâtel", place des Halles 13, avenue de la Gare 24, Abbaye 51; **La Sagne:** église; **Bôle:** temple, Solitude 25; **Valangin:** château, La Borcarderie; **Cressier:** Frochaux 27; **Le Cerneux-Péquignot:** chapelle de Bétod; **Le Landeron:** Ville 20-22, La Russie 6; **Chézard-Saint-Martin:** temple; **La Brévine:** chapelle de Bémont; **Les Planchettes:** temple; **Peseux:** puits; **Saint-Blaise:** fontaines, Grand'Rue 23; **Cernier:** Centenaire 1; **Hauterive:** Rebatte 16.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, de la documentation de sécurité des châteaux de Rochefort, Valangin et Boudry et du temple de Bôle, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de l'Etat de Neuchâtel. L'office fédéral de la protection de la population a en outre attribué en décembre 2011 à la Ville de La Chaux-de-Fonds un montant de 288.000 francs pour l'aménagement d'un abri PBC pour ses musées.

Subventions versées en 2011 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
299'986.00	299'601.00	599'587.00	17'728.00	1'121'097.00	1'138'825.00
50.03%	49.97%	100%	1.56%	98.44%	100%



**Répartition par district des subventions accordées
par le Canton et la Confédération de 2001 à 2011**



9.5. Information

Journées européennes du patrimoine, millénaire de Neuchâtel et autres présentations publiques

La 18^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 2250 visiteurs les 10 et 11 septembre 2011 sur le thème "Un monde sous nos pieds". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes à Neuchâtel (château, collégiale, loge maçonnique et Musée d'art et d'histoire), à La Chaux-de-Fonds (ancienne mine de ciment des Convers et loge maçonnique), et au Locle (loge maçonnique, moulin du Col-des-Roches, ancienne poste). Quant au Laténium à Hauterive, associé au programme, il a accueilli 5000 personnes pour son dixième anniversaire.

A la demande de diverses associations et institutions, les collaborateurs de l'office ont mené au cours de l'année plusieurs autres visites commentées, en particulier de la vieille ville, de la collégiale et du cloître, du château, des bâtiments à Charles-Knapp 31-33, de l'hôtel DuPeyrou et de l'hôtel de ville à Neuchâtel, du temple d'Engollon, du château et de la villa de Colombier, du moulin de Bayerel à Saules, du dépôt visitable du Laténium à Hauterive, de la maison paysanne du Grand-Cachot-de-Vent à La Chaux-du-Milieu, de l'ancienne poste au Locle, de la Maison du Tilleul et du village de Saint-Blaise, de la loge maçonnique au Locle, etc.

Dans le cadre des festivités du millénaire de Neuchâtel, des visites insolites de la Collégiale et de son chantier ont été organisées en collaboration avec le service d'urbanisme de la Ville de Neuchâtel et la commission technique de la Collégiale. Ces rendez-vous échelonnés de mai à septembre ont offert une occasion exceptionnelle de visiter des lieux habituellement fermés au public et de bénéficier des explications des spécialistes œuvrant à la restauration de l'édifice. Ils ont également permis de jeter un nouveau regard sur l'évolution architecturale de l'édifice depuis le 12^e siècle, sur son histoire, sur les œuvres d'art qu'il renferme et sur les problèmes et choix auxquels sont confrontés les responsables des travaux de conservation-restauration. Les échafaudages qui ont été mis à contribution pour ces visites ont rencontré un vif succès auprès du public, puisque 2500 personnes ont profité des quelque 150 visites offertes. Trois visites, organisées en duo avec l'archiviste communal, ont en outre permis à la population et aux représentants des villes jumelées de découvrir l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Les collaborateurs de l'OPMS ont conçu ou collaboré à la mise sur pied de trois expositions:

"La Regalissima Sedes de Neuchâtel ou la naissance d'un monument" à la Bibliothèque publique de Neuchâtel du 22.9.2011 au 31.03.2012; "Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, dès le 03.04 2011; "Cloître de la Collégiale de Neuchâtel", exposition accompagnant le chantier de restauration.

Ils ont également donné plusieurs conférences et cours:

J. Bujard: Conservation du patrimoine neuchâtelois pour le Rotaract; Les activités neuchâteloises de la PBC à l'EPFL; Patrimoine mondial et tourisme, colloque à La Chaux-de-Fonds; Les églises du canton de Neuchâtel vers 1011, colloque de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel; Les monastères "luxoviens" de la Suisse romande, colloque à Luxeuil; Le village byzantin de Kastron Mefaa, colloque à la mémoire du Père M. Piccirillo, Paris.

B. Boschung: conférence sur les maisons paysannes et viticoles du canton de Neuchâtel pour la confrérie de Saint Sébastien au Landeron.

C. de Reynier: Sur les traces des moines bâtisseurs de La Coudre; Du *Vallis Rodolii à la seigneurie de Valangin, aux origines du Val-de-Ruz; Architectural Analysis of the Qasr and the 'Large Enclosure' of Qasr al-Hairaš-Šarqī; Caractéristiques de l'architecture vigneronne dans le Canton de Neuchâtel (16^e – 19^e siècle); Neuchâtel et son contexte local il y a mille ans, le point de vue de l'archéologie, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel; ouverture de l'exposition La Regalissima Sedes de Neuchâtel ou la naissance d'un monument, à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel; Le castrum de Neuchâtel et sa région 10^e – 11^e siècles, colloque de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

N. Froidevaux: conférence dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur la loge maçonnique Les Frères Unis, rue des Envers 37 au Locle.

C. Piguet: conférence sur le Vallon de Serrières pour le Service cantonal des ponts et chaussées; organisation avec D. Lüthi (UNIL) et S. Forster (IRDP) du colloque "Architecture scolaire et pédagogie: le temps de l'histoire", le 18 mars 2011 et communication sur les écoles de montagne neuchâteloises.

Autres activités

Le conservateur a continué d'assurer la vice-présidence de la Commission fédérale des monuments historiques et de la Société d'histoire de l'art en Suisse et la présidence du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été, enseigné l'archéologie du bâti au semestre d'hiver 2011 à l'Université de Lausanne et donné des cours de 3^e cycle en conservation du patrimoine à l'Université de Genève. Il a également participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail: Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds, commission Unesco La Chaux-de-Fonds-Le Locle, manifestations Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds en 2012, exposition "Neuchâtel néoclassique" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013, commission cantonale des biens culturels, commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, patrimoine culturel immatériel, révision du plan directeur cantonal, rédaction d'un règlement-type communal d'aménagement, commissions techniques de la cathédrale de Lausanne et du château de Grandson, commission des monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, etc.

Publications

On peut en outre signaler la parution des publications suivantes des collaborateurs de l'office:

J. Bujard, "Archéologie et PBC dans le canton de Neuchâtel", *Documentation de sécurité et protection des biens culturels*, Forum 18.2011, p. 35-41.

J. Bujard, "Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale - observations archéologiques sur le processus d'édification aux 13^e et 14^e siècles", *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, Actes du Colloque "Archéologie du Moyen Age en Suisse", Frauenfeld, 28-29.10.2010, p. 225-235.

C. de Reynier, "Neuchâtel en 1011", *Archéologie suisse*, 34, 2011.3, p. 4-15.

C. de Reynier, "Une Collégiale pour Neuchâtel", introduction à Charles William Lupica, *Grand angle sur la Collégiale de Neuchâtel*, Alphil, Neuchâtel 2011, 124 p.

N. Froidevaux, "La construction d'ateliers maçonniques dans le canton de Neuchâtel au XIX^e siècle: discrétion architecturale et apparat décoratif", *Art + Architecture en Suisse*, Berne, Année 62 (2011), no 3, p. 46-55.

A.-L. Juillerat, C. Piguet, J.-P. Jelmini, A. Ribaux (préface), J. Bujard (postface), "DuPeyrou, un homme et son hôtel", *Editions du Belvédère*, Fleurier, Pontarlier 2011, 155 p.

C. Piguet, F. Hippenmeyer, pages neuchâteloises de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2011 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

10. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

10.1. Personnel

Direction

- 1 chef d'office et archéologue cantonal (100%)
- 1 directeur du Laténium (85%)
- 1 conservateur adjoint (80%)
- 1 adjointe de l'archéologue cantonal (100%)

Administration

- 3 secrétaires (180%)

Musée

- 1 responsable de la médiation culturelle (80%)
- 1 responsable adjointe de la médiation culturelle (50%)
- 3 caissiers(-ières)-vendeurs(euses) (200%)
- 13 guides-animateurs(-trices) (50%)
- 9 surveillants(-es) (30%)
- 1 graphiste (100%)
- 1 responsable du laboratoire de conservation-restauration (80%)
- 1 responsable adjointe au laboratoire de conservation-restauration (70%)
- 1 aide-archiviste (100%)
- 1 gardien-agent technique (100%)
- 1 jardinier (50%)

Office d'archéologie

- 1 dendrochronologue (100%)
- 1 archéomaticien (100%)
- 5 archéologues (340%)
- 1 spécialiste des sciences naturelles (40%)
- 1 plongeur technicien de fouilles qualifié (100%)
- 1 archéologue gestionnaire documentation et mobilier (80%)
- 1 photographe (40%)
- 2 techniciens(-nes) de fouilles CDD (60%)

Archéologie et route nationale

- 1 archéologue chef d'équipe (100%)
- 3 archéologues (180%)
- 2 spécialistes des sciences naturelles (70%)
- 3 dessinatrices-graphistes (270%)
- 1 photographe (40%)

10.2. Dix ans, ça se fête!

Le Laténium a célébré son 10^e anniversaire en grande pompe, le week-end des 10 et 11 septembre. Les manifestations mises sur pied se sont inscrites dans des registres très différents, afin de répondre aux attentes des publics variés auxquels s'adresse le musée. Cet anniversaire a d'ailleurs connu un retentissement supplémentaire, grâce à l'organisation au Laténium, le 9 septembre, de la célébration internationale de l'inscription des stations palafittiques du pourtour alpin au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Réservée à de nombreux invités de marque et réunissant de multiples autorités politiques, diplomatiques, universitaires et culturelles de Suisse, de France et d'Allemagne, la cérémonie officielle du 10 septembre a été marquée par le jumelage du Laténium avec le Musée de la civilisation celtique de Bibracte (Bourgogne) et le Kelten-Römer Museum de Manching (Bavière). Ce partenariat durable avec deux jeunes musées résolument engagés dans la recherche internationale, qui se dédie à la mise en valeur de sites majeurs de la civilisation celtique, a placé l'anniversaire du Laténium dans une perspective d'avenir : il prépare en effet les collaborations qui enrichiront bientôt le programme scientifique et culturel du musée. Rythmée par des interventions théâtrales burlesques de l'Association STOA, sur le thème des rencontres entre les civilisations celtique, romaine et germanique, accompagnées et solennellement ponctuées par des morceaux de harpes, de cuivres et de percussions d'une vingtaine de jeunes musiciens du Conservatoire de musique neuchâtelois, la manifestation s'est achevée par la remise du cadeau de la Fondation La Tène : trois maisons néolithiques reconstituées dans le parc archéologique. Lors de leur inauguration, le Laténium a procédé à un épandage massif des derniers milliers d'« artefacts », ces cailloux en bronze réalisés en 2001, ce qui a permis à chacun de rapporter chez soi une petite pépite archéologique du musée.

Afin de célébrer le jumelage, les artistes Charles-François Duplain et Yves Tauvel ont par ailleurs conçu une nouvelle œuvre : *Artefact#2*. Accompagnée d'une performance vidéo et d'un livre d'art bilingue, cette sculpture, réalisée à trois exemplaires, a été inaugurée successivement à Manching le 29 septembre, à Bibracte le 1^{er} octobre, puis au Laténium le 2 décembre.

Le dimanche 11 septembre, le musée a mis sur pied une grande *fête populaire de l'archéologie*. Au menu, un programme extrêmement riche et diversifié : ateliers pour enfants, expérimentations et démonstrations d'artisanat antique, présentation des métiers de l'archéologie et des recherches académiques, visites guidées thématiques, sanglier à la broche, bar, musique et danse celtique. Réunissant les compétences d'une centaine de personnes (des archéologues de l'Office cantonal et de l'Institut universitaire, des collègues, des expérimentateurs et des artistes suisses et étrangers, renforçant les équipes de médiation de Bibracte, de Manching et du Laténium), cette manifestation a connu un succès extraordinaire auprès du public accouru nombreux (plus de 5000 participants) pour profiter de la fête et découvrir les multiples facettes de l'archéologie.

A la veille de Noël, enfin, le Laténium a couronné en beauté son 10^e anniversaire, avec la sortie de presse d'un livre attendu depuis 2001 : le catalogue du musée ! Cet ouvrage de synthèse très richement illustré présente les collections, l'architecture, le design et la muséographie du Laténium, au fil d'un parcours commenté à travers 500 siècles d'archéologie, « *Entre Méditerranée et Mer du Nord* ». Publié simultanément en deux éditions (française et allemande), grâce au soutien financier de la Fondation La Tène, de la Loterie romande et de plusieurs particuliers, ce catalogue ne se borne pas à décrire les accomplissements réalisés; plaçant le visiteur au cœur de son propos, il parle aussi de la passion qui anime les archéologues, de la vie du musée au quotidien, des attentes du public et de la signification de l'archéologie dans notre société.

Au final, le 10^e anniversaire du Laténium aura permis de souligner la richesse des appuis associatifs, institutionnels et scientifiques dont bénéficie le musée, et de relancer très fortement sa présence dans les médias nationaux. Le succès des manifestations a par ailleurs témoigné d'un profond engouement populaire, qui confirme le titre du compte rendu d'un quotidien genevois : « *Le Laténium, un musée qui plaît à tout le monde* »!

10.3. Un cadeau d'anniversaire : trois nouvelles maisons lacustres !

Souhaitant marquer durablement la première décennie du Laténium, la Fondation La Tène a remis au Laténium un splendide cadeau : la reconstitution grandeur nature, devant le musée, de trois

maisons du village néolithique d'Hauterive-Champréveyres (culture de Cortaillod, 3810-3790 av. J.-C.) fouillé à cet emplacement même en 1984-85.

Le chantier conduit avec l'appui logistique du service des bâtiments de l'Etat a exigé d'importants travaux préalables de terrassement sur la parcelle d'implantation. De la coupe et de l'écorçage manuel des bois d'architecture jusqu'aux finitions des sols et des parois, la construction proprement dite a débuté en mars pour s'achever au début de l'été.

Dans leur aspect général, avec leurs toits de bardeaux et leurs parois de torchis sur sablière basse et clayonnage de noisetier, ces reconstitutions respectent les données de la fouille archéologique. Mais à la différence de la réplique expérimentale de la maison du village Bronze final de Cortaillod-Est (env. 1000 av. J.-C.), elles ont été réalisées avec des matériaux adaptés aux besoins muséographiques et avec des outils modernes, quoique selon des méthodes traditionnelles. Ces aménagements permettent de limiter les frais d'entretien et d'assurer l'accessibilité des intérieurs, la sécurité et le confort des visiteurs.

Destinées à devenir un nouvel emblème visuel pour la communication du Laténium, ces trois maisons permettent au musée de se profiler avantageusement dans l'actualité conférée à la préhistoire lacustre par l'UNESCO, tout en offrant une vision plus représentative de la diversité de l'habitat palafittique. Elles représentent bien sûr une amélioration du complexe muséographique du parc archéologique; la roselière « spontanée » très appréciée des promeneurs et des visiteurs, mais qui envahissait le secteur « village néolithique » et nuisait à l'intelligibilité de ses dispositifs didactiques, pourra ainsi être préservée. Offrant enfin une solution à l'encombrement saisonnier du hall du musée, ces maisons néolithiques ont été conçues en priorité pour les familles et les groupes scolaires; elles représentent donc un instrument idéal pour la médiation culturelle, puisqu'elles pourront accueillir des activités pédagogiques liées notamment aux thématiques lacustres.

Cet ambitieux projet a bénéficié de nombreux appuis : le Laténium adresse ici ses plus vifs remerciements à Sandoz – Fondation de famille, Celgene SA (Boudry), Fondation Doron (Zoug), Facchinetti SA (Neuchâtel), Bannwart SA (Saint-Blaise), Tschäppät SA (Cornaux), Banque cantonale neuchâteloise (Neuchâtel), ainsi que Setimac, Jura Néon, Marbrerie Oudin, Groupe E, Entretec, Menuiserie Ritz et plusieurs donateurs anonymes.

10.4. UNESCO : les stations lacustres au patrimoine de l'humanité

C'est un long chemin qui fut parcouru en 2011 pour aboutir au classement des stations lacustres auprès de l'UNESCO. Tout d'abord, le premier rapport des experts mandatés par l'UNESCO s'est traduit, le 14 décembre 2010, par une demande « d'informations complémentaires ». Dans les faits, il s'agissait, dans un laps de temps très court, de réduire le nombre de sites retenus, passant de 156 à 111 sites, et de ne retenir que les points forts d'un groupe de sites proposés à l'échelle d'une macro-région, tels les Trois-Lacs.

Pour la Suisse, 56 sites ont été retenus dont 5 neuchâtelois : Auvernier/Les Graviers, Auvernier-Colombier/La Saunerie, Bevaix/L'Abbaye 2, Gorgier/Les Argilliez, Saint-Aubin-Sauges/Port-Conty.

Fin février 2011, ces informations complémentaires ont pu être envoyées à temps, accompagnées d'un nouveau dossier comprenant un plan de management actualisé, signé par tous les pays associés à ce projet transnational. Le sérieux du dossier et l'aspect transnational, induisant une étroite collaboration entre six pays, ont particulièrement retenu l'attention des experts et des délégués. Le fait qu'il s'agissait de classer des sites invisibles du grand public n'a évidemment pas posé de problème, car l'un des objectifs primordiaux demeure la préservation d'un patrimoine exceptionnel. Sa mise en valeur pour le public n'est pas la tâche principale, mais elle doit néanmoins être absolument prise en considération et, dans ce contexte, les musées ont un rôle primordial à jouer. Ainsi, l'importance nationale et supranationale du Laténium n'a échappé à personne.

Le suspense aura duré jusqu'au 27 juin en fin d'après-midi où une foule enthousiaste attendait avec impatience, sur la terrasse du Laténium, le verdict des délégués de la 35^e session de l'UNESCO tenue à Paris; la réponse n'est tombée, en effet, qu'un quart d'heure avant le premier discours.

Le 9 septembre, c'est le Laténium qui a eu le grand honneur d'être retenu pour la cérémonie officielle de la remise des certificats par Kishore Rao, président du Centre Patrimoine mondial, aux représentants officiels des pays membres de ce projet avec, pour la Suisse, le Conseiller fédéral

Didier Burkhalter. Ce jour-là, le lac de Neuchâtel se présentait aux invités comme une véritable carte postale avec les Alpes en toile de fond. Un tour sur le lac a permis de symboliser l'effet fédérateur de ce projet, dans le cas particulier celui des cantons appartenant à la région des Trois-Lacs, car l'avenir dans la promotion de ce label devra inévitablement se faire à une échelle dépassant les frontières cantonales.

L'Association Palafittes présidée par Claude Frey, dont le but statutaire était de constituer le dossier de candidature transnational, a ainsi été dissoute et le relais a été pris, le 8 juillet, par le *Swiss Coordination Group* présidé par Daniel Gutscher et constitué pour l'essentiel par les archéologues cantonaux en charge des stations lacustres.

L'importance des palafittes dans leur ensemble, et non seulement les sites classés, a également été reconnue dans le nouveau Plan directeur de l'aménagement du territoire de Neuchâtel (22 juin 2011), où l'une des mesures concerne spécifiquement ces gisements préhistoriques (fiche R-37). Premiers résultats concrets : à Auvernier, où deux sites sont classés, un déversoir des eaux de pluie a été aménagé par la commune dans toutes les règles de l'art, afin de ne pas porter la moindre atteinte au patrimoine enfoui. Une solution originale a été développée par la pose, sur l'humus, d'une couche de gros galets pris dans un filet métallique stabilisateur (sorte de gabion à large surface mais peu épais), permettant de diffuser les eaux sans délayer le terrain ou l'entailler par une profonde tranchée.

10.5. L'âge du Faux

Le 28 avril, le Laténium inaugurait sa nouvelle création : *L'âge du Faux*. Sortant des sentiers battus, cette exposition révélait au grand jour l'attrait très particulier d'objets parfois spectaculaires mais toujours instructifs, quoique d'ordinaire soigneusement cachés aux regards du public : les faux archéologiques.

Rassemblant des pièces très diverses, prestigieuses ou méconnues, empruntées à de nombreux musées et particuliers, en Suisse et à l'étranger, cette exposition invitait à distinguer le vrai du faux, en racontant les petites anecdotes et les grandes « affaires » qui jalonnent la longue aventure de l'archéologie. Pour reconstituer ce parcours mouvementé, l'exposition adoptait une scénographie épurée, jouant sur l'ellipse et l'illusion, les jeux de lumières et de couleurs, dans une salle d'un seul tenant divisée en sept secteurs thématiques.

Le visiteur découvrait ainsi successivement les faux crapuleux, les délires innocents de collectionneurs mythomanes et de savants facétieux, les grands scandales de l'histoire de l'archéologie, de « vrais » objets archéologiques falsifiés ou mal interprétés, ainsi que les copies authentifiées par les laboratoires des musées. Mais il devait surtout constater que la frontière entre vrai et faux s'avère assez floue. Parce qu'entre l'imitation, le recyclage, le simulacre et la copie, nos ancêtres ont toujours aimé, eux aussi, jouer des références et créer des illusions : le mensonge et la tricherie datent de la Nuit des temps !

De manière subtile et provocatrice, *L'âge du Faux* s'attachait en effet à répondre à un enjeu d'actualité, en démontrant les limites de cette notion d'authenticité qui a tant contribué à la popularité de l'archéologie. Car dans notre société consumériste, où la valeur se fonde sur l'image et sur des signes virtuels, notre discipline paraît offrir la dernière garantie de l'authenticité matérielle : l'archéologie, seule, semble permettre de toucher physiquement la Vérité, en exhumant les vestiges matériels bien réels des temps passés. Or l'exposition du Laténium montrait que c'est au contraire notre culte fondamentaliste de l'authenticité qui a rendu le faux possible. En somme, la naissance de l'archéologie a ouvert une nouvelle ère : « l'âge du Faux ».

L'exposition était accompagnée d'activités didactiques et pédagogiques composant un programme très complet, enrichi par trois conférences organisées sous l'égide d'Archéone, ainsi que par un cycle de films présenté dans les salles de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, en partenariat avec *Passion Cinéma*.

Sorti de presse le 24 juin, le catalogue d'exposition regroupe plus de quarante contributions d'archéologues, d'anthropologues, de numismates et d'historiens. Richement illustré, il analyse les pièces présentées dans l'exposition et fait la synthèse des problèmes mis en jeu par la notion d'authenticité en archéologie. En épilogue et en exclusivité, il accueille une nouvelle inédite de John Howe, directeur artistique de la trilogie cinématographique du *Seigneur des anneaux*.

10.6. Dons et acquisitions, emprunts et prêts d'objets et de collections

Les collections du Laténium ont bénéficié en 2011 de la générosité de plusieurs donateurs : Elisabeth Bleuer, Michel Egloff, André Fortini, Anne Isabeau Bueche, Marc-Antoine Kaeser, Daniel Pillionel, Heinz Stauffer, ainsi que Dominique Châtelain (127 objets lacustres de la collection Georges Prêtre) et Jacqueline Fardel (12 objets lacustres de la collection Henry Fardel).

Cette année, le Laténium a engagé des emprunts auprès d'un grand nombre de partenaires, publics ou privés. Il tient à les remercier très vivement de la confiance qu'ils lui ont accordée. Ces prêteurs sont cités dans le générique et dans le dossier de presse de l'exposition *L'âge du Faux* ; ils sont tellement nombreux que seules les institutions étrangères seront nommées ici : le Louvre, le Muséum national d'histoire naturelle, le Musée du Quai Branly et l'Institut de paléontologie humaine (Paris), le Musée de Bibracte (Glux-en-Glenne), le Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye), le Rosgartenmuseum de Constance et le Service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées (Toulouse).

Le Laténium a également prêté des pièces de ses propres collections, à des fins de recherches scientifiques ou pour des expositions temporaires : CEPAM, Pôle universitaire de Nice (étude de tracéologie lithique) ; Château et Musée de Valangin (exposition *Créatures*) ; Château de Neuchâtel (réception) ; Institut für prähistorische und naturwissenschaftliche Archäologie, Université de Bâle (étude archéozoologique) ; Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (exposition *Neuchâtel, une histoire millénaire*) ; Musée de Bibracte F (nouvelle exposition permanente) ; Musée Schwab, Biennet (exposition *Savoir faire*) ; Musée d'Yverdon et région, Yverdon-les-Bains (exposition *Pierres de mémoires, pierres de pouvoir*) ; Musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac F (exposition *Mille et une femmes de la fin des temps glaciaires*) ; Préhistosite de Ramioul B (exposition *Mythique préhistoire*).

10.7. Travaux muséographiques divers

Le laboratoire de conservation-restauration du Laténium a placé cette année l'essentiel de ses efforts sur la conservation préventive des collections, sur le conditionnement des prêts et des emprunts, ainsi que sur le traitement des objets remis au musée par des donateurs ou mis au jour sur les fouilles cantonales.

Les travaux de renouvellement de l'exposition permanente se sont poursuivis en 2011, notamment par certaines innovations sur l'ArchéoNet. Par ailleurs, l'ambitieux projet de transformation de l'éclairage muséographique de l'exposition permanente a vu cette année l'achèvement du chantier dans les espaces du Paléolithique et celui des Lacustres. En sus de leurs avantages en matière de conservation préventive, de consommation électrique et d'entretien technique, les nouveaux luminaires LED conçus spécialement pour nos différents types de vitrines autorisent une amélioration muséographique sensible, grâce à un rendu extrêmement favorable du volume et de la texture des surfaces des objets exposés. Le projet sera poursuivi en 2012 dans les zones consacrées à l'âge du Fer, ainsi que pour l'éclairage de la signalétique et des cheminements du parcours de visite.

Ce souci pour la durabilité de la valeur muséographique du Laténium touche également l'entretien du parc archéologique. Au cours de cette année, le musée et le service des bâtiments de l'Etat ont ainsi profité des aménagements liés au chantier de construction des maisons néolithiques pour engager certaines améliorations techniques et sécuritaires sur les cheminements extérieurs, ainsi que des travaux de réfection sur certaines installations muséographiques (plage tardiglaciaire, canalisation et port-canal romains).

Le succès de ces efforts est attesté par l'accueil répété, dans le musée, de visites officielles de responsables politiques et d'administrateurs, d'architectes, de muséologues, d'archéologues, de techniciens et de programmeurs en médiation culturelle – des groupes de professionnels engagés dans la réalisation de projets de nouveaux musées, en particulier en France, où la réputation du Laténium se confirme toujours plus nettement.

Afin de répondre à l'actualité, le Laténium a confié à une stagiaire en muséologie de l'Université de Neuchâtel, la réalisation d'une nouvelle vitrine sur «*Les stations lacustres au Patrimoine mondial de l'UNESCO !*», inaugurée le 27 juin. Le Laténium et les collaborateurs de l'office ont également participé à une petite exposition conçue et réalisée par une autre stagiaire en muséologie, et pré-

sentée cet été à la Maison de la nature, à Champ-du-Moulin, sur le thème «*La grotte de Cotencher. Quand l'homme de Néandertal s'établit dans les Gorges de l'Areuse*».

Pour assurer sa mission formatrice, l'office a de nouveau accueilli cette année un grand nombre d'étudiants, principalement issus de l'Université de Neuchâtel (Instituts d'archéologie, d'histoire de l'art et de muséologie), mais également des Universités de Bâle, Heidelberg, de la Haute Ecole Arc, ainsi que du Service patrimoine culturel de la Région Languedoc-Roussillon (Montpellier). L'office a par ailleurs fait appel aux services de cinq civilistes, pour divers travaux techniques sur les installations muséographiques du parc et du musée.

10.8. Accueil des publics, événements et médiation culturelle

Le 10^e anniversaire du Laténium a incontestablement marqué un point fort pour l'équipe de médiation culturelle. Cette manifestation d'une échelle inédite a en effet permis de proposer simultanément six ateliers pédagogiques différents, plus d'une dizaine de postes de démonstration et d'expérimentation archéologiques, de nombreuses stations de présentation de recherches scientifiques, de multiples visites commentées thématiques, ainsi que des stands gastronomiques et des animations musicales, lors desquelles visiteurs étaient même invités à s'initier aux danses « celtiques ».

Sur le fond, cet événement a permis d'ancrer de manière très visible les principes qui gouvernent l'ensemble des activités de médiation au Laténium. Il s'agissait en effet d'éviter les formules-prétextes fréquentes dans ce genre de manifestations, en garantissant la qualité, l'originalité, l'actualité et la pertinence archéologiques du programme, mais en s'assurant aussi de la cohérence de l'offre et de son adéquation pour le public familial auquel le Laténium souhaitait s'adresser en priorité. Cet objectif a pu être atteint en ménageant une importante marge d'initiative aux bénévoles, de même qu'aux nombreux collaborateurs des équipes de l'office, de l'Institut d'archéologie, du Laténium et des musées de Bibracte et de Manching, et en complétant le programme par un recours ciblé à des intervenants externes très variés, notamment *Celtagora* (l'association des étudiants en archéologie), le *Festival La Tène*, l'association *Danselac*, les groupes musicaux *Malagad* et *Vieille Branche*, ainsi qu'une demi-douzaine de spécialistes suisses et étrangers de l'expérimentation et de la démonstration en archéologie.

En termes de fréquentation, cette année s'est révélée tout à fait positive, avec 38'427 visiteurs (ou 43'062 visiteurs, en comptant les manifestations extérieures) et 766 prestations pour les groupes (508 visites guidées et 258 ateliers pédagogiques). A cet égard, il faut souligner le très fort taux d'encadrement de nos publics : plus de 12'000 visiteurs ont bénéficié de prestations personnalisées. Statistiquement, il est observé que la durée de visite moyenne du Laténium est particulièrement élevée ; ceci garantit bien entendu la solidité de l'expérience vécue et la durabilité des enseignements acquis lors de la découverte ou de la redécouverte de notre musée. Ce résultat est évidemment le fruit de la qualité des prestations de l'équipe de guides-animateurs : leurs compétences archéologiques et leur grande familiarité avec les enjeux du métier représentent un atout formidable, que le Laténium tient encore à mettre en valeur, au moyen de formations continues en didactique et en médiation culturelle.

Cette année, trois nouveaux ateliers ont d'ailleurs été conçus, afin de renouveler l'offre pédagogique du musée. Les ateliers « Lion », « Mosaïque romaine » et « Dame de Monruz » expérimentent respectivement les méthodes de réalisation d'un fac-similé et les principes de fabrication préhistorique ou antique de vestiges exposés au musée. Ils permettent également aux enfants de rentrer à la maison avec un objet confectionné de leurs propres mains, qui constitue de surcroît un souvenir matériel de leur visite au Laténium.

Le week-end des 14 et 15 mai, la *Journée internationale des musées* et la *Nuit des musées* étaient placées sous le thème de la falsification et de l'imposture. Avec le soutien des étudiants de *Celtagora*, qui ont animé un stand de photos-clichés sur l'imaginaire de la préhistoire, les guides-animateurs ont notamment proposé des ateliers pédagogiques de copies archéologiques, des visites commentées sur des thèmes particuliers de l'exposition temporaire, ainsi que des visites ludiques et participatives de l'exposition permanente, lors desquelles le public était invité à démêler le vrai du faux, entre les différentes versions proposées par les guides.

L'équipe de médiation culturelle a poursuivi cette année les programmes de l'*Objet du mois* et des *Visites du conservateur*, de même que sa participation à la *Journée scolaire des 3P* et à

l'animation du stand de la revue naturaliste *La Salamandre* au Salon du livre de Genève. Elle s'est par ailleurs associée au programme 2011/2012 de l'association *Graine de belette*, en offrant aux enfants de la région une série de neuf ateliers qui leur permettront de découvrir les différentes facettes de l'archéologie.

A l'occasion du millénaire de la ville de Neuchâtel, enfin, le Laténium a proposé une série de visites commentées des vestiges romans conservés au Laténium, en compagnie des archéologues médiévistes de l'office cantonal de la protection des monuments et des sites.

10.9. Marketing, communication et relations publiques

Le Laténium accorde une importance capitale à la promotion de l'institution, qui doit lui permettre de jouer son rôle dans le rayonnement culturel et touristique du canton. A cet effet, il recourt depuis cinq ans aux conseils stratégiques et à l'appui opérationnel d'une agence de communication de La Chaux-de-Fonds, qui s'est vue confier en 2011 la promotion des événements du 10^e anniversaire et la campagne publicitaire de l'exposition *L'âge du Faux* (affichage public, diffusion de prospectus, annonces presse, spots radio, etc.).

Le musée déploie une intense activité de communication et consent des efforts massifs en matière de relations publiques. A cet égard, le dynamisme du Laténium stimule sensiblement la notoriété de l'institution, et joue par conséquent un rôle favorable pour l'encouragement du sponsoring privé et pour le développement de partenariats promotionnels.

Communication

Doté d'un site internet très attractif et s'appuyant sur l'Association des amis du Laténium pour diffuser ses messages sur les réseaux sociaux numériques, le musée utilise toutes les opportunités de communication directe. La direction accorde par ailleurs une priorité absolue aux sollicitations journalistiques de toutes sortes (science et culture, mais aussi actualité, société et people) dans les médias régionaux, nationaux et internationaux, ce qui permet au Laténium de se voir consentir chaque année une couverture médiatique estimée à plus de 3'000'000 francs en équivalent-annonces, soit un montant 30 fois supérieur à son propre budget publicitaire.

Relations publiques

La direction s'investit activement pour assurer la présence du musée dans des réseaux très variés, et s'engage pour l'accueil personnalisé, au Laténium, de tous les « leaders d'opinion » politiques et culturels susceptibles d'alimenter un bouche-à-oreille favorable à l'institution. La direction supervise par ailleurs toutes les demandes commerciales (apéritifs, réservations de salles), afin de maximiser le bénéfice d'image pour l'institution (discours avec présentation du musée, etc.). Ciblant les impératifs protocolaires et les exigences politiques liées au rayonnement du canton de Neuchâtel, le Laténium recourt ainsi régulièrement à la gratuité des entrées et à des rabais sur les prestations, dont les coûts viennent néanmoins grever son propre budget de fonctionnement.

Sponsoring

Grâce au soutien de la Fondation La Tène, certains projets spécifiques peuvent s'appuyer sur des financements privés d'importance très variable. Cette année, avec le catalogue du musée et la construction des trois maisons néolithiques, le montant du sponsoring a même été supérieur au budget d'exposition du Laténium.

Partenariats promotionnels

En capitalisant sur le prestige lié à l'image du Laténium et en actionnant les divers leviers des relations publiques, la direction engage de nombreux partenariats avec des entreprises privées et des institutions publiques ou associatives partout en Suisse. Consentis sur des bases extrêmement diverses, ces accords prennent la forme de concours, d'offres spéciales, de vitrines, d'affichages, de publiereportages, de diffusion de prospectus, de liens internet, etc. Ils nécessitent d'importants investissements en matière de contenus, de soutien technique et de ressources humaines, mais permettent au musée de bénéficier d'importants effets promotionnels, directs ou dérivés, à court ou moyen terme.

10.10. Travaux sur le terrain

Dans sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui, l'OMAN a réalisé une série d'opérations de terrain dans plusieurs communes du canton de Neuchâtel, allant de la simple surveillance de chantier au sauvetage programmé.

Deux interventions majeures sont à relever. La première s'est déroulée à Colombier/Crêt des Couvres, dans le cadre de la construction de 27 unités d'habitation. De mi-mai à fin juin 2011, ce sont 32 sondages de diagnostic à la pelle mécanique qui ont été réalisés sur une parcelle d'environ un hectare ; ils ont été suivis d'une fouille extensive ciblée sur deux zones positives. L'une d'entre elles a livré une fosse rectiligne de 4,5 x 1 m, remplie d'un amas de gros blocs altérés sous l'action du feu. Des fragments de récipients en céramique permettraient de placer l'utilisation de cette fosse, en tant que four culinaire à pierres de chauffe, durant l'âge du Bronze, voire au début de l'âge du Fer. A une trentaine de mètres plus au nord, un autre groupe de vestiges, de nature et de périodes distinctes, a été mis au jour. Il s'agit d'un ensemble de sépultures d'époque gallo-romaine (I^{er}-III^{ème} siècles ap. J.-C.), dont trois tombes à incinération et six inhumations, concentrées dans une aire restreinte de la parcelle (environ 100 m²). Outre les restes de crémation, les fosses à incinérations contenaient des éléments de parure – perles et épingles – ainsi que de nombreux fragments de vaisselle en céramique, brûlés en accompagnement des défunts sur le bûcher. L'une d'entre elles comprenait, en outre, une urne en verre brisée. Contemporaines, voire plus tardives, les tombes à inhumation – à l'origine des coffres en bois, aujourd'hui disparus, disposés dans des fosses – renfermaient les corps d'adultes allongés sur le dos, dont trois orientés sud – nord et trois ouest-est. Aucun mobilier d'accompagnement – parure, vaisselle – n'a été relevé, à l'exception d'une monnaie en bronze (sesterce du I^{er} ou du II^{ème} siècle ap. J.-C.?) observée aux pieds de l'un des défunts. Cette nécropole, aussi modeste soit-elle et dont une extension vers le nord n'est pas exclue, constitue le premier véritable témoignage des pratiques funéraires contemporaines de l'occupation de la grande *villa* de Colombier, localisée à proximité immédiate.

De juillet à début novembre 2011, l'OMAN a effectué une quatrième campagne de sauvetage programmé du site des "Prés du Chêne", à Cornaux (projet de centrale à gaz du Groupe E). L'un des principaux objectifs était de circonscrire un épandage de pierres brûlées, très partiellement révélé en 2010. Daté vers 2400 à 2200 av. J.-C., cet aménagement, qui s'étend sur une surface d'au moins 100 m², est presque exclusivement composé de galets, rougis et/ou éclatés au feu. Une quantité modeste d'objets y a été récoltée : fragments de récipients en céramique, outils en silex (des grattoirs et un poignard) ou encore un ciseau en roche verte.

La véritable fonction de cette structure demeure incertaine. Son aménagement dans une légère dépression humide pourrait répondre aux contraintes liées à ces conditions environnementales, en servant notamment d'assainissement et de soubassement pour l'installation d'une aire d'activités, dont les spécificités restent à définir. Dans l'attente d'analyses plus détaillées, l'hypothèse retenue pour l'instant est un soubassement d'habitat daté de l'extrême fin du Néolithique (Campaniforme).

D'autres vestiges antérieurs sont également à signaler. Des dents, mais surtout des ramures de cerf, considérées comme des bois de massacre, témoigneraient de la pratique de la chasse vers 3'000 av. J.-C. (Horgen). Cinq artefacts en roche verte, dont deux lames de hache, en parfait état, ainsi que trois pièces, brisées en cours de fabrication, ont également été mis au jour. La présence d'ébauches attesterait en outre la fabrication d'une partie de ces outils sur le site.

S'il est désormais acquis que les berges de l'ancienne Thielle ont longtemps attiré des groupes de chasseurs-cueilleurs, dès la fin du Paléolithique et durant le Mésolithique, les campagnes de 2010 et surtout de 2011 révèlent, dès lors, que des communautés d'agriculteurs, installées dans nos régions, ont également investi à plusieurs reprises cet axe de communication stratégique, mais encore exploité les ressources naturelles et le terroir situé en retrait des zones inondables.

10.11. Elaboration scientifique des résultats

Une fouille, qui n'a pas fait l'objet d'une publication présentant le bilan des connaissances acquises, reste d'un intérêt réduit. La valorisation des résultats recueillis constitue en réalité le second volet de toute intervention entreprise sur le terrain, afin de rendre compte du site exploré, étant donné que ce dernier est généralement détruit à la fin de l'opération, certes avec intelligence et finesse. Mais au final le site aura disparu et, si les objets recueillis sont accessibles dans les dépôts

du musée pour des recherches ultérieures, leur "emballage", à savoir leur contexte topographique, stratigraphique et environnemental sera en revanche irrémédiablement perdu. Usuellement, il faut compter un investissement quasi équivalent pour cette seconde étape à celui engagé lors de l'intervention sur le terrain.

Dans ce registre, l'année écoulée s'est révélée exceptionnelle à plus d'un titre. Si les rapports relatifs aux interventions archéologiques réalisées sur le tracé de l'autoroute A5 sont dans une large mesure terminés, un travail considérable reste encore à faire en ce qui concerne la finalisation des plans, des dessins et photographies d'objets, des montages des couvertures photographiques, mais également dans l'archivage raisonné de cette documentation.

Les travaux se sont concentrés, cette année, sur la monographie du complexe mégalithique de Bevaix/Treytel-A Sugiez qui a fait l'objet du volume 47 de la série *Archéologie neuchâteloise*. C'est le résultat du travail de 14 auteurs qui se trouve ainsi présenté dans 376 pages et 280 figures, sans parler des rapports et données complémentaires contenus dans un cédérom.

Parallèlement, un effort considérable a été porté sur l'espace traversé par l'autoroute dans le delta de l'Areuse, où le rôle des études paléo-environnementales s'est révélé stratégique, soulignant l'impact profond apporté par l'homme sur son terroir, mais également l'impact des fluctuations du niveau du lac. Parmi les archéologues ayant œuvré à la direction locale de ces travaux, Alexander von Burg a été nommé au poste d'archéologue des routes nationales à l'Office fédéral des routes.

Les fouilles cantonales ont également fait l'objet de travaux d'élaboration conséquents. Ces derniers se poursuivent autour du village lacustre submergé du Bronze final de Bevaix-Sud et sont terminés en ce qui concerne le site du Pré de La Mottaz (Marin-Epagnier, commune de La Tène), où furent découverts les vestiges d'un moulin et d'une grande pêcherie du 10^e – 11^e siècles, l'une des mieux conservées en Europe et dont la maquette est exposée au Laténium. Ces gisements ont été considérés comme d'importance nationale par la Confédération et les travaux ont ainsi bénéficié d'un taux de subvention maximal.

10.12. Recherche scientifique : le renouveau du célèbre site de La Tène et le FNS

Les travaux de fouille préventive réalisés en 2003 dans le camping de La Tène, dans le cadre de l'installation d'infrastructures modernes dans le sous-sol, ont été le catalyseur d'une reprise globale des données recueillies anciennement sur le célèbre site qui a donné son nom au Second âge du Fer en Europe. Une monographie exemplaire avait été élaborée en 1923 par Paul Vouga.

Depuis lors, les recherches sur cette période ont notablement évolué en Europe et le besoin de reprendre l'analyse du site éponyme est devenu de plus en plus indispensable. Un premier projet, qui s'est déroulé de 2007 à 2010, a été financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) intitulé « La Tène dans le contexte de la recherche sur le Second âge du fer en Europe. Réévaluation du corpus documentaire et analyse topo-stratigraphique ». Un second projet a débuté en été 2011 axé sur l'analyse contextuelle des collections.

Dans le cadre de ces travaux soutenus par l'OMAN, et du 150^e anniversaire de la découverte du site de La Tène, le volume 39 de la série *Archéologie neuchâteloise* a été consacré à l'histoire de la découverte et des fouilles de ce gisement exceptionnel. La première partie du titre de cet ouvrage « La Tène, un site, un mythe » préfigure la coopération internationale gravitant autour de ce projet : inventaires des collections, recherches, synthèses seront ainsi publiés sous la forme de monographies dans des séries différentes couvrant l'ensemble de l'Europe. La seconde partie du titre « Chronique en images (1857-1923) » illustre les objectifs du FNS, à savoir la mise à disposition des chercheurs de l'ensemble de la documentation originale concernant ce site et la publication à terme de la totalité du corpus des objets mobiliers mis au jour. La recherche de ces derniers, conservés dans plus d'une trentaine de collections constituées dès la fin du 19^e siècle de par le monde (152 institutions ont été consultées), a déjà permis d'identifier plus de 4500 objets.

La numérisation des archives, leur mise en relation avec les objets et la bibliographie qui les concerne, le tout intégré dans une base de données relationnelle, ont finalement abouti en 2011 à la publication du 2^e volume de la collection « La Tène, un site, un mythe », sous la forme du 6^e numéro de la série *Archéologie neuchâteloise numérique*. Ce renouveau des recherches sur le site

de La Tène renforce ainsi la position internationale du Laténium qui assure la gestion scientifique de ce projet de recherche.

11. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ETAT

11.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste) et 60% (2 postes)

Comme chaque année, l'office des archives de l'Etat (OAEN) a accueilli une apprentie de commerce de première année ainsi qu'un stagiaire de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. Il forme également un apprenti assistant en information documentaire (AID) sur trois ans. L'OAEN a par ailleurs bénéficié de la présence de cinq stagiaires sur des périodes de service variant de 2 jours à 6 mois. Quatre civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 90 jours.

11.2. Adoption de la loi sur l'archivage

Le projet de loi sur l'archivage (LArch), porté par l'OAEN, a été adopté à l'unanimité par le Grand Conseil le 22 février 2011. La loi sur l'archivage entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012 en remplacement de la loi sur les archives de l'Etat du 9 octobre 1989. Le Grand Conseil a également voté un crédit d'investissement de 1,45 mio de francs pour l'acquisition et la création des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage. La nouvelle loi permettra entre autres d'adapter les procédures d'archivage aux exigences de transparence des activités de l'Etat et de protection des données et de garantir un archivage pérenne des documents électroniques.

11.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

L'OAEN a procédé en 2011 à onze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. Vingt versements d'archives administratives et treize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. Les archives de la commune de Bevaix ont également fait l'objet d'une visite.

Au cours de l'année 2011, l'OAEN a enregistré l'entrée de 162,8 mètres linéaires d'archives (250,4 mètres linéaires en 2010, 148,2 mètres linéaires en 2009, 108,7 mètres linéaires en 2008). L'OAEN a également autorisé 11 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt historique pour un total cumulé de 220 mètres linéaires.

Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale

Unité administrative	Libellé	Volume
- (archives en déshérence)	Archives du service de la jeunesse	16 mètres linéaires
Secrétariat général de la Chancellerie	Sceau de Maître Silvius Von KESSEL	-
Service juridique	Loi cantonale sur la protection de la personnalité; projet Europe; affaires Notariat; expropriations; affaires Ressources humaines	1,8 mètre linéaire
Service de l'emploi	Dossiers des assurés au chômage, lettres B et S, trai-	14 mètres linéaires

TABLE DES MATIÈRES

2011 EN BREF	1
1. SECRETARIAT GÉNÉRAL	9
1.1. Organisation	9
1.2. Missions essentielles	10
1.3. Activités	10
1.4. Microcity.....	12
1.4.1. Délais et coûts	13
1.4.2. Qualité	13
1.5. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives	14
1.6. Législation générale.....	15
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC	17
3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPE)	18
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail	18
3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence	19
3.3. Gestion des situations critiques	20
4. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	21
4.1. Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 1 et 2)	25
4.2. Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7)	26
4.3. Enseignement spécialisé	26
4.4. Enseignement au cycle 3 (années 8 à 11).....	28
4.5. Evolution des effectifs*	30
4.6. Législation.....	32
4.7. Commissions consultatives.....	33
4.8. Epreuves.....	34
4.9. Bureau de l'informatique scolaire	38
4.10. Education routière.....	42
5. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION	45
5.1. Rapport du service.....	45
5.2. Office des apprentissages	48
5.3. Office des lycées	53
5.4. Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle	57
5.5. Office des hautes écoles et de la recherche	67
5.6. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2010-2011.....	69
5.7. Rapport de la direction générale de la Haute Ecole Arc pour l'année 2011	77
5.8. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2011	88
5.9. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel	94
5.10. Commissions	98
6. SERVICE CANTONAL DES SPORTS	102
6.1. Rapport du service.....	102
6.2. Camps	109
6.3. Jeunesse+Sport (J+S).....	110
6.4. Fonds des sports	114
7. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	121
7.1. Législation du personnel	121
7.2. Généralités	121
7.3. Commission – groupe de travail – sous-commission	122
7.4. Promotion	125
7.5. Musique	125
7.6. Théâtre et centres culturels	126
7.7. Arts et lettres.....	126
7.8. Lecture et bibliothèques.....	127
7.9. Bibliobus neuchâtelois	127
7.10. Université populaire	129
7.11. Institut neuchâtelois	129

7.12.	Académie de Meuron	129
7.13.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	129
7.14.	Achat d'œuvres d'art	130
7.15.	Arts	130
7.16.	Lettres	130
7.17.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	131
7.18.	Actions et manifestations culturelles diverses	132
7.19.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	134
7.20.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles	135
7.21.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"	136
7.22.	Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2011	136
7.23.	Répartition des subventions accordées en 2011	137
8.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS	137
8.1.	Généralités	137
8.2.	Effectif des élèves	138
8.3.	Corps enseignant	138
8.4.	Personnel administratif et de direction	139
8.5.	Délégué à l'éducation musicale	139
8.6.	Titres décernés	140
8.6.1.	Résultats de concours	141
8.7.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations	142
8.8.	Cours de maîtres, cours spéciaux, formation continue	145
8.9.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois,	146
9.	OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	146
9.1.	Généralités	146
9.2.	Connaissance	147
9.3.	Protection	147
9.4.	Conservation	148
9.5.	Information	150
10.	OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE	152
10.1.	Personnel	152
10.2.	Dix ans, ça se fête!	153
10.3.	Un cadeau d'anniversaire : trois nouvelles maisons lacustres !	153
10.4.	UNESCO : les stations lacustres au patrimoine de l'humanité	154
10.5.	L'âge du Faux	155
10.6.	Dons et acquisitions, emprunts et prêts d'objets et de collections	156
10.7.	Travaux muséographiques divers	156
10.8.	Accueil des publics, événements et médiation culturelle	157
10.9.	Marketing, communication et relations publiques	158
10.10.	Travaux sur le terrain	159
10.11.	Elaboration scientifique des résultats	159
10.12.	Recherche scientifique : le renouveau du célèbre site de La Tène et le FNS	160
11.	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ETAT	161
11.1.	Personnel	161
11.2.	Adoption de la loi sur l'archivage	161
11.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	161
11.4.	Bibliothèque et fonds de documentation	163
11.5.	Consultations	164
11.6.	Informatisation et nouvelles technologies	164
11.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage	164
11.8.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels	164
11.9.	Événements et manifestations	165
11.10.	Collaborations et représentations	165
12.	COLLABORATION INTERCANTONALE	166
12.1.	Conférence des chef-fe-s de département	166
12.2.	Conférence des chef-fe-s de service	167
12.3.	Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles	169
12.4.	Conférence universitaire suisse	169
12.5.	CTRT : Communauté de travail romande et tessinoise	170
12.6.	CRCS : Conférence des répondants cantonaux du sport	170

13. TABLEAUX STATISTIQUES.....	171
13.1. Personnel enseignant tenant les classes des deux premières années de la scolarité obligatoire du canton au 31 octobre 2011 ^{a)}	171
13.2. Personnel enseignant titulaire des classes des années 3 à 7 de la scolarité obligatoire du canton au 31 octobre 2011.....	172
13.3. Ecoles des années 1 et 2 - Année scolaire 2011-2012.....	173
13.4. Ecoles des années 3 à 7 - Année scolaire 2011-2012.....	176
13.5. Ecoles des années 8 à 11 - Année scolaire 2011-2012.....	179
13.6. Préapprentissage - Année scolaire 2011-2012.....	183
13.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2011-2012	184
13.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2011-2012	185
13.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2011-2012	186
13.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2011-2012.....	188
13.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2011-2012.....	190
13.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2011-2012.....	191
13.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2011-2012	192
13.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2011-2012	194
13.15. Examens de fin d'apprentissage	196
13.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	197
13.17. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université.....	198
13.18. Effectifs des étudiants par faculté.....	199
13.19. Provenance des étudiants par canton	200
13.20. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement	201
13.21. Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT).....	201
13.22. Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT).....	201
13.23. Données comptables.....	202
13.24. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc.....	203
13.25. Formations dispensées par la HEP-BEJUNE	206
13.26. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2011	206
13.27. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2011.....	207
14. COMPTES	208
14.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2010.....	208
14.2. Ecoles enfantines, 2010	209
14.3. Ecoles primaires, 2010	210
14.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2010.....	211
14.5. Ecoles secondaires 1, 2010.....	212
14.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2010	213
14.7. Formation professionnelle, comptes 2010	214
14.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2010	216
14.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2010	218
14.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2010.....	219
14.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2010.....	220
14.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2010	221
14.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2011.....	222

Février 2012

Le conseiller d'Etat, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Philippe Gnaegi